Département de la MAYENNE

Circonscription de CHATEAU-GONTIER

Elections Législatives

DU 23 NOVEMBRE 1958

Candidat Indépendant de Rénovation Française

ELECTRICES, ELECTEURS,

Il y a deux mois à peine, vous avez manifesté, à une majorité écrasante, votre volonté de voir aboutir des réformes qui donneront la stabilité au pouvoir exécutif, l'efficacité au pouvoir législatif et l'autorité à l'Etat.

En disant « OUI » à la nouvelle Constitution, vous avez condamné vos représentants parce qu'ils avaient oublié la mission que vous leur aviez confiée le 2 janvier 1956 ; parce qu'ils ont fui leurs responsabilités alors que notre pays était au bord de l'abîme ; parce que certains, depuis douze années, ont toujours fait passer l'intérêt particulier avant l'intérêt général, même au détriment de l'Intégrité et de l'Indépendance de la Nation. Le régime des partis n'a rien su résoudre et les institutions se sont effondrées dans l'anarchie.

Le 23 novembre, vous serez appelé à concrétiser ce « OUI ». Parce que vous êtes logique avec vous-même, vous désirez ne pas retomber dans la gabegie de ces dernières années et vous n'avez pas l'intention de donner raison à cette expression courante : « On met les mêmes et on recommence »

La nouvelle Constitution n'aura sa pleine valeur que par les hommes qui l'appliqueront. Elle doit l'être par des hommes nouveaux à qui vous donnerez votre confiance en dehors de toute idéologie politique mais dans le bien commun de la France et de notre arrondissement de Château-Gontier.

Pour notre part, s'il n'est pas possible de vous énoncer, dans une si courte circulaire, notre programme dans son détail, nous affirmons que notre action future sera axée essentiellement sur les grands principes suivants :

— Nous déclarons qu'aucune politique sociale ne peut être valable si elle n'est basée sur la société au sein de laquelle l'individu se forme, se développe et accomplit son destin, c'est-à-dire « la FAMILLE ».

— Nous considérons qu'aucune politique économique et financière ne peut avoir de résultats favorables à l'évolution sociale si elle n'est basée sur la stabilité monétaire et sur une politique libérale.

— Nous sommes certains que l'exploitation familiale agricole n'a tant de prix que parce qu'elle est l'assise la plus solide de l'agriculture et un facteur fondamental d'équilibre pour la société française.

— Nous pensons que la nécessité d'une amélioration constante du niveau de vie des Français n'est plus à démontrer. Il est par conséquent dangereux et illusoire d'opposer les différentes catégories de citoyens, à savoir :

— Producteurs au Commerce ;

— Agriculteurs à l'Industrie ;

— Ruraux aux Citadins ;

— Fonctions publiques aux Professions libérales ;

— Capital qui, en fait, représente l'outil de travail, aux Salariés qui s'en servent.

— Enfin, nous approuvons et défendrons l'article 2 de la nouvelle Constitution qui as l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion, et resp toutes les croyances, ce qui implique pour nous la reconnaissance et la défense de la liberté l'enseignement

Restent deux grands problèmes d'intérêt national :

— L'Algérie et l'Outre-Mer.

— La Politique Etrangère.

Garder l'Algérie Française est une nécessité vitale. Pour cela, il faut que l'ordre soit rétab non seulement par les armes mais par le cœur, que la sécurité soit assurée, car aucune œuvre, si vast soit-elle, ne peut s'affirmer dans l'assassinat et le crime. Qu'il nous soit permis de rendre ici hommag à l'œuvre poursuivie par Notre Armée.

L'Algérie doit rester Française pour elle-même, pour la France et pour l'Europe. Forts de la confiance dont elle témoigne à l'égard de la mère Patrie, nous unirons nos efforts vers la réalisation du « Plan de Constantine », remplissant ainsi notre rôle de nation civilisatrice.

Nous devons aussi songer aux territoires d'Outre-Mer qui, sans l'Algérie Française, ne manqueraient pas de se détacher de nous, notamment l'Afrique Noire. Cependant, le caractère constructif des dispositions de la nouvelle Constitution concernant la communauté est indiscutable, et il est incontestable que le « OUI » massif donné au Référendum par chacun de ces territoires signifie une volonté formelle de rester dans la Communauté Française.

Nécessité également pour la France de ne plus rester dans le cadre étroit d'une économie autarcique, nécessité de respecter les engagements pris dans le cadre d'une communauté européenne qui, seule, assurera la survie des peuples libres du vieux Continent face aux « blocs » gigantesques qui s'affrontent.

POUR UNE RÉNOVATION FRANÇAISE,
ARTISANS, COMMERÇANTS, CULTIVATEURS ET OUVRIERS,
PARCE QUE VOUS ASPIREZ A UN AVENIR STABLE,

VOUS VOTEREZ POUR :

Paul-Henri VIVION

Avoué Plaidant à Château-Gontier
Licencié en Droit, Officier de réserve

Remplaçant éventuel :

GEORGES POTEL

Pensionné de Guerre
Croix de Guerre 1939-45 - Indochine
Distinguished Unit Service Order
Président Départemental et Conseiller National
des Anciens Combattants de l'Union Française

Imp. H. Juliot - Craon